

---

***DEUXIEME PARTIE***  
***L'OBSERVATION DES PRIX AGRICOLES***

---

## **DEUXIEME PARTIE**

### **L'OBSERVATION DES PRIX AGRICOLES**

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix reçus par les agriculteurs en contrepartie des produits agricoles qu'ils livrent. L'observation intervient en principe à la sortie des exploitations, lors de la *première mise en marché*.

#### **2.1. - Une commercialisation en pleine mutation**

Les produits agricoles empruntent des filières dont la multiplicité tient à la nature des marchandises, la diversité des systèmes productifs, la distribution géographique des zones de production et de consommation et les impératifs de la transformation. S'ils étaient uniformément vendus chaque semaine en vrac dans la cour de ferme, on pourrait réaliser une enquête auprès d'un échantillon d'opérateurs, qui fourniraient des réponses de nature comparable, incorporables dans un dispositif de calcul simple. Dans les faits, il existe un grand nombre de modèles de commercialisation, le contenu des prix relevés variant considérablement d'une filière à l'autre. Certains produits comme les céréales, le lait et la betterave sont peu commercialisés sur les marchés physiques, parce que les pouvoirs publics se sont souciés d'en organiser les échanges ou bien que les producteurs se sont très tôt regroupés en coopératives assurant le stockage ou la transformation.

Cela explique qu'en dehors des volailles et du lait de vache, l'IPPAP ne s'appuie pas sur des enquêtes spécifiques, mais sur des prix relevés par des organismes - interprofession, Offices, Services des nouvelles du marché - orientés vers l'information des opérateurs.

Il existait il y a encore vingt ans, un réseau de marchés de producteurs sur lesquels ceux-ci vendaient fruits, légumes, fleurs et animaux. L'enquêteur passait de l'un à l'autre en prenant soin de relier la réponse à la position de l'interlocuteur<sup>1</sup> et composait des mercuriales largement diffusées par la presse locale ou professionnelle. Les marchés importants se clôturaient par la réunion d'une commission de cotation formée des représentants des différentes catégories d'opérateurs, qui élaborait ou avalisait les relevés de prix et les officialisaient. L'importance de la publicité donnée aux prix de marché explique l'intérêt que leur portaient les pouvoirs publics et la mise en place progressive de services spécialisés par le ministère de l'Agriculture et les Offices.

Ce modèle appartient désormais au passé. Devant la montée en puissance de la grande distribution et de ses centrales d'achat, les secteurs d'amont se sont regroupés pour renforcer leur puissance de négociation et leur capacité de fourniture. Les coopératives et groupements de producteurs ainsi que le négoce impulsent normalisation, standardisation, calibrage, conditionnement, groupage et assurent la commercialisation. Par ailleurs, l'industrie de transformation qui draine une part croissante des productions, est pour une grande partie de ses achats liée par contrat avec ses fournisseurs et ne s'approvisionne qu'occasionnellement sur le marché libre.

Il existe encore en France des marchés sur lesquels les maraîchers apportent leurs productions fruitières ou légumières et les horticulteurs vendent les fleurs coupées comme il existe encore des foires aux bestiaux. Mais ces marchés de producteurs n'assurent plus qu'une part réduite de la commercialisation. Le marché, comme lieu où s'échangent les marchandises et se forment les prix, s'est éloigné vers l'aval et en quelque sorte, dématérialisé. La transaction passe par les moyens modernes de communication et intervient à des stades divers, plus loin, plus tard, quelquefois après transformation. Il est possible de comptabiliser *a posteriori* les sommes perçues par l'agriculteur, mais on ne peut pas toujours les rapporter à l'unité de volume et la proportion de prix à la production observables sur un marché s'est réduite.

1. Un acheteur a généralement intérêt à ce que l'information répercute un prix inférieur à celui qui s'est réellement formé, ce qui lui permet de peser sur ceux de ses achats suivants.

## Les marchés agricoles

Les transactions qui assurent le cheminement d'une marchandise des producteurs vers les utilisateurs constituent un *marché*. Il existe un marché mondial du blé, du café, du pétrole et sur une échelle plus réduite, un marché de la tomate ou du porc.

Ces transactions sont extrêmement diversifiées, en fonction de la destination des produits :

- consommation locale en frais
- expédition sur le marché de gros d'un grand centre urbain
- collecte par l'industrie de transformation
- collecte par le négoce
- expédition par un groupement de producteurs
- vente par le biais d'un courtier
- Exportation...

Certaines de ces transactions s'opèrent sur un *marché physique*. Le marché physique traditionnel est un lieu où, dans un laps de temps déterminé, se rencontrent offreurs et demandeurs et où s'échangent les marchandises. Il en existe à différents stades, qui assurent des fonctions variées :

- marchés de producteurs sur lesquels les agriculteurs vendent leurs productions,
- marchés de gros qui centralisent les arrivages dans une zone de consommation,
- marchés de détail ouverts aux consommateurs.

Certains marchés remplissent plusieurs fonctions. Le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis dans la banlieue sud de Paris est un marché de gros sur lequel s'approvisionnent les détaillants, mais on y pratique l'expédition vers les marchés étrangers, le carreau des producteurs accueille des agriculteurs de la région et les centrales d'achat de la grande distribution y entretiennent des plate-formes logistiques.

Il existe deux sortes de marchés physiques pour ce qui concerne le mode de réalisation des transactions :

- marchés de gré à gré
- marchés au cadran

Le marché de gré à gré est le marché classique. Les vendeurs exposent leurs marchandises dans un stand ou une boutique. Les transactions revêtent un caractère individuel, entre un vendeur et un acheteur.

Le marché au cadran fonctionne par enchères dégressives. Le prix, affiché sur un cadran, décroît jusqu'à ce qu'un acheteur arrête l'enchère et emporte le lot. Si le prix descend au-dessous d'un seuil nommé prix de retrait, le vendeur peut refuser la vente. Apparue aux Pays-Bas à la fin du XIXe siècle sous le nom de Veilingen, le système a été introduit en Bretagne où il assurait à partir des années soixante, la plus grande part des transactions dans le secteur des fruits et légumes et s'est répandu dans les autres régions. Le plus connu est le marché aux porcs de Plérin, mais il existe un cadran aux fleurs à Nice et les criées aux poissons fonctionnent sur le même principe.

Les tendances actuelles de la commercialisation, tirant profit des moyens modernes de communication, tendent à effacer les frontières entre marchés physiques et marchés abstraits. Certains marchés physiques sont devenus virtuels à l'image de la Bourse des valeurs et les négociants opèrent à distance.

## 2.2. - La nécessaire adaptation de l'observation

Les enquêteurs-prix du SNM consultent à présent les opérateurs par téléphone, en essayant de cibler le marché à travers des types de transactions bien délimités.

La mesure des variations de prix se réfère aujourd'hui au stade expédition pour 30% à 40% de la production. Cela ne correspond plus à la sortie de l'exploitation, mais à une transaction affectant le produit au départ de la zone de production<sup>2</sup>. L'indice prend alors en compte des coûts de transport et des marges commerciales dont les évolutions ignorent celles des prix reçus par les producteurs et qui en toute logique, ne devraient pas intervenir dans une observation des prix à la production. De plus, il faut avouer une certaine opacité de ces filières, liée à la nature des transactions et aux enjeux de la connaissance des prix. Ces difficultés sont toutefois tempérées par l'important travail

2. Prix sortie organismes stockeurs pour les céréales et les oléo-protéagineux, prix rendu wagon-départ pour les fruits et les légumes

d'harmonisation et de collecte réalisé par la Statistique publique ou les organismes de gestion des marchés, en particulier le SCEES<sup>3</sup>, le SNM<sup>4</sup>, l'OFIVAL<sup>5</sup> et l'ONIC<sup>6</sup>. Il y a quarante ans, une part importante des prix étaient relevés au stade de gros sur les Halles de Paris. On suivait en base 1980 les prix sortie ferme à travers des relevés d'origine disparate, sans garantie d'homogénéité dans l'espace et dans le temps. On remonte aujourd'hui à la source et la méthodologie des relevés est mieux contrôlée.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la couverture de l'activité agricole. Bien que le nombre de postes ne fournisse pas une mesure directe de la représentativité, on peut apprécier les progrès réalisés. Les évolutions reflètent essentiellement l'amélioration du dispositif d'observation. La réalisation par le SCEES d'une enquête observant de façon détaillée les prix des volailles a entraîné en base 1980 une amélioration du calcul des indices dans ce secteur. La mise en place de la base de données du Service des nouvelles des marchés a progressivement permis au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt dix un meilleur suivi des prix des fruits, des légumes et des fleurs. La création des organismes interprofessionnels viticoles s'est accompagnée en base 1990 d'une couverture plus efficace des prix du vin. L'effort d'harmonisation des critères de classement des animaux réalisé par l'OFIVAL depuis les années quatre-vingt a renforcé la cohérence des séries de prix. Le passage de 18 à 5 des séries de prix des gros bovins en base 1995 correspond à l'abandon des cotations sur les marchés physiques au profit des prix entrée-abattoirs. Le contenu de l'indice a peu changé depuis lors.

**Tableau 4. Nombre de postes d'indices selon la base**

	1955	1970	1975	1980	1990	1995	2000
Ensemble	12	35	52	106	161	155	158
Produits végétaux	4	7	11	39	84	83	87
Céréales	2	3	5	8	9	9	9
Pomme de terre	1	1	1	3	9	9	13
Vin	1	2	2	8	19	18	18
Oléagineux			1	2	3	3	3
Horticulture		1	1	7	33	33	33
Autres produits végétaux			1	11	11	11	11
Produits animaux	8	8	9	30	36	23	23
Gros bovins	1	1	1	18	18	5	5
Veau de boucherie	1	1	1	1	1	1	1
Bovins maigres			1	1	2	2	2
Porc	1	1	1	1	1	1	1
Ovins	1	1	1	1	1	1	1
Equidés				1	1	1	1
Volailles, oeufs et lapins	3	3	3	6	10	10	10
Lait	1	1	1	1	2	2	2
Fruits et légumes		20	32	37	41	49	48
Fruits		8	8	9	12	16	16
Légumes		12	24	28	29	33	32

Source : Insee

3. Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère en charge de l'agriculture

4. Service des nouvelles du marché du Ministère en charge de l'agriculture

5. Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture

6. Office national interprofessionnel des céréales

Les transactions affectent une multiplicité de produits de natures diverses. Une même dénomination commerciale recouvre un grand nombre de déterminants qui jouent de façon significative sur la qualité de la marchandise et sur son prix.

- Variété
- Calibre
- Qualité
- Mode de conservation
- Conditionnement
- Provenance
- Mode de transport ...

Les circonstances de l'échange jouent un rôle considérable dans le niveau du prix. Le prix à la sortie de l'exploitation peut être très éloigné du prix au départ de la zone de production, du prix de gros ou du prix de détail et la rémunération de l'agriculteur représente une faible partie de la valeur du produit acheté par le consommateur.

Les différences s'analysent en coûts de manutention, stockage, transport, groupage, conditionnement, transformation, salaires, énergie, frais financiers, marges, impôts, publicité. La commercialisation de la viande passe par l'abattage dont les produits sont orientés vers différentes filières : boucherie, triperie, transformation, peausserie, industrie non alimentaire. Des secteurs comme les fruits, les légumes et la pomme de terre transitent par des filières dans lesquelles cohabitent circuits courts et circuits longs.

Les variables déterminant la valeur des marchandises sont volatiles et incertaines quant à leur incidence. Les relevés ne permettent donc pas de suivre la formation des prix le long des filières. Sur un même stade, les prix peuvent avoir des contenus différents. Le prix de la pomme de terre révèle des écarts considérables selon qu'il est relevé à la sortie de l'exploitation ou rendu wagon départ, que la marchandise est appréciée brute, lavée, vendue en vrac, conditionnée en palettes, en carton, en sacs, en filets, en caissettes, livrée chez l'acheteur ou enlevée à la ferme. Que dire des récoltes de luzerne vendues sur pied ou de l'élevage intégré par un fabricant d'aliments du bétail qui achète des animaux à un naisseur et les place en pension chez un engraisseur à qui il fournit aliments et produits vétérinaires et dont la rémunération n'est pas un prix mais le paiement d'un service, puisque l'animal n'appartient pas à l'éleveur. Sans évoquer l'incidence des délais de paiement et du stockage qui change le rythme de commercialisation d'un stade à l'autre.

Le choix et le suivi des échantillons sur lesquelles repose l'observation prennent donc une acuité particulière. L'IPPAP est en France, l'un des rares indices de prix fondés non sur les relevés spécifiques, mais sur une observation préexistante, destinée aux professionnels. On s'efforce de sélectionner les séries les plus homogènes et les plus représentatives en tenant compte des mutations des filières. Notons que le découplage fréquent de l'observation des marchés avec les nomenclatures statistiques complique les calculs.

**Tableau 5. Les prix de marché : sources et stade d'observation**

	Organismes responsables de l'observation				Stade d'observation	
	Ministère	Offices	Profession	Entreprises	Production	Expédition
Céréales		ONIC				x
P. de terre de conservation	SNM					x
de primeur	SNM				x	
de féculerie			UNPT		x	
pour l'industrie	SCEES				x	
Vin d'appellation			Com		x	
Vin de consommation courante		ONIVINS			x	
Oléagineux		ONIOL				x
Fruits	SNM				x	x
Légumes	SNM				x	x
Fleurs coupées	SNM				x	
Plantes en pot et à massif	SNM					x
Plants de pépinière				pépiniériste	x	
Semences		GNIS			x	
Plants de pomme de terre			UNPPPT		x	
Betterave		FIRS			x	
Luzerne			SNDF		x	
Légumes secs				négociant	x	
Protéagineux			UNIP			x
Tabac			FNPT		x	
Lin			CIPALIN		x	
Houblon			AGPH		x	
Gros bovins		OFIVAL			x	
Veaux		OFIVAL			x	
Porcs		OFIVAL			x	
Ovins		OFIVAL			x	
Equidés		OFIVAL			x	
Volailles	SCEES				x	x
Lapin	SCEES				x	
Lait de vache	SCEES				x	
Lait de brebis			CGPLBIR		x	
Œufs	SCEES				x	

Source : Insee

L'indice est calculé sur 158 postes élémentaires à l'aide de prix relevés par une trentaine d'organismes administratifs et professionnels pour l'information de la filière. Le prix du lait et celui des volailles proviennent d'enquêtes spécifiques réalisées par le SCEES dans les principaux départements producteurs. Les indices des fruits et légumes sont élaborés par le SCEES sur la base des cotations du SNM. Quelques modifications de structure ont accompagné le passage en base 2000 :

La *pomme de terre*, comme dans les bases précédentes, se partage en pomme de terre de féculerie, de primeur et de conservation. Un regroupement *Pomme de terre de conservation commercialisée en frais* a été créé à côté de la pomme de terre destinée à la transformation. Il se divise en *Variétés à chair ferme* (six postes) et *Variétés à chair normale* (trois postes).

Les *Vins* sont ventilés en *Vins de qualité provenant de régions déterminées* (VQPRD) et un nouveau poste *Autres vins*, au sein duquel on a regroupé les *Vins de consommation courante* et les *Vins aptes à la distillation en Cognac*.

Le regroupement nommé *Autres produits végétaux* a été légèrement restructuré. Il se partage en :

- Protéagineux
- Légumes secs
- Houblon
- Lin
- Semences et plants
- Fourrages
- Tabac
- Betterave sucrière

Au sein du regroupement *Productions animales*, l'ancien regroupement *Volailles, œufs et lapins* est dissocié pour faire apparaître conformément à la nomenclature des comptes européens, une distinction entre *Autres animaux* (hors gros bétail) et *Autres productions animales* (hors viande).

- Bétail
  - Gros bovins
    - Bovins maigres
    - Bovins de boucherie
  - Veaux
    - Veaux de boucherie
    - Veaux de huit jours
  - Porcins
  - Ovins
  - Equidés
- Autres animaux*
  - Volailles
  - Lapins
- Autres productions animales
  - Lait
  - Œufs

### 2.3. - Les prix agricoles sur longue période

L'IPPAP a été successivement calculé en base 1955<sup>7</sup>, 1970<sup>8</sup>, 1975, 1980, 1990, 1995 et 2000, chacune permettant de suivre les évolutions des prix jusqu'à la mise en place de la suivante. Pour répondre aux besoins de certaines études, on constitue des séries longues<sup>9</sup>.

Cette opération consiste à calculer en remontant dans le temps, les indices de la base actuelle. Ne disposant généralement pas sur les années passées, des séries de prix nécessaires au calcul des indices de la base courante, on se contente de les raccorder à l'aide des variations affichées par les indices des bases précédentes. On est donc limité par l'hétérogénéité du contenu des postes et leur raréfaction au fur et à mesure qu'on remonte le temps.

*Les indices annuels* - Chaque base est mise en place plusieurs années après l'année de référence. La base 2000 a commencé à être publiée pour les indices de janvier 2004. La base 1995 a donc été calculée jusqu'en décembre 2003 et on bénéficie de quatre années de recouvrement. On rétopole *les indices annuels* d'une base en divisant ceux de la précédente, par l'indice de la nouvelle année de base exprimé en base précédente.

*Les indices mensuels* - L'emploi d'un coefficient de raccordement annuel moyen peut entraîner dans certains cas un décrochement intempestif entre décembre de l'année précédant le changement de base et janvier de la nouvelle année de base. Le raccordement par le rapport des indices du mois de janvier de la nouvelle année de base exprimés dans les deux bases, peut constituer une solution alternative. Elle présente l'inconvénient de faire reposer la rétopolation de plusieurs années d'indices sur les chiffres d'un seul mois, qui peuvent avoir subi des accidents conjoncturels ou statistiques.

7. Rétopolée jusqu'en 1949.

8. Il n'a pas été possible de calculer d'indice des fruits et légumes en base 1955 par manque de données, en particulier de données mensuelles. Des indices annuels y compris fruits et légumes, avaient toutefois été calculés à l'époque en base 1938-39 et 1954-55 sur la base de prix relevés au stade de gros, mais étaient jugés peu fiables. Le Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère de l'agriculture a réalisé de façon expérimentale une base 1970 des indices des fruits et légumes, utilisés dans la présente rétopolation bien qu'ils ne fussent pas à l'époque, intégrés à l'indice général (SCEES - Série D n°17 d'avril 1979).

9 Il s'agit là des séries longues de l'IPPAP. L'ouvrage de Jean Fourastier cité dans la bibliographie présente quelques séries rétrospectives de prix dont certaines remontent au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

On a préféré reporter les variations en glissement annuel. L'indice rétopolé du mois de juin 1999 en base 2000, se déduit de celui du mois de juin 2000, par application de la variation relevée entre les mêmes mois en base 1995<sup>10</sup>. Et ainsi de suite, pour l'indice  $I_B^{m,a}$  d'un mois  $m$  de l'année  $a$  exprimé en base  $B$  :

$$I_B^{m,a} = I_B^{m,a-1} \times \frac{I_{B-1}^{m,a}}{I_{B-1}^{m,a-1}}$$

Si l'indice d'un mois donné n'est pas renseigné en base précédente<sup>11</sup>, on opère par glissement infra-annuel. Enfin, on vérifie la cohérence des indices mensuels avec les indices annuels rétopolés.

**Tableau 6. Les coefficients de pondération des bases successives de l'IPPAP**

Pondération	1955 <sup>12</sup>	1970	1975	1980	1990	1995	2000
Production agricole		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
sauf fruits et légumes	1 000	90 380	91 770	91 900	91 210	89 469	88 920
Production végétale	308	34 630	36 900	38 700	44 161	41 147	42 994
Céréales	135	16 160	16 820	17 800	15 774	12 371	13 765
Pomme de terre	17	1 950	1 970	960	1 089	2 093	2 074
Vins	88	9 010	9 070	10 390	16 606	15 920	16 578
Vin de qualité			3 660	5 920	13 137	13 010	13 968
Autres vins			5 410	4 470	3 286	2 910	2 610
Oléagineux					3 571	2 026	1 800
dont Colza			610	1 170	1 323	1 070	1 210
Plantes et fleurs			2 260	2 000	2 575	4 200	3 383
Betteraves sucrières			2 810	3 330	2 270	2 660	2 347
Protéagineux					1 700	805	503
Produits de l'élevage	692	55 750	54 870	53 200	47 049	48 322	45 926
Bétail	389	30 300	28 970	26 600	22 082	22 719	20 974
Gros bovins	147	13 350	14 470	12 890	10 871	11 782	10 587
Veaux			5 300	4 910	3 483	2 993	2 654
dont de boucherie	86	6 020	4 520	4 260	2 987	2 643	2 278
Porcins	110	8 400	7 640	7 350	6 342	6 288	6 200
Ovins et caprins	33	2 080	2 150	1 910	1 263	1 178	1 273
Lapins	14	1 230	1 270	1 180	1 104	656	546
Volailles	48	4 230	3 850	4 190	5 620	6 330	6 258
Lait	192	16 780	17 570	19 030	16 314	16 932	15 818
Œufs	49	2 380	2 290	2 420	1 694	1 575	1 657
Fruits et légumes		9 620	8 230	8 100	8 790	10 531	11 080
Fruits			2 970	3 900	4 243	4 265	4 939
Légumes frais			5 260	4 200	4 547	6 266	6 141

Source : Insee

10. cette solution est cohérente avec l'analyse conjoncturelle qui privilégie les comparaisons en glissement annuel

11. Ce cas survient en particulier lorsque le changement de base avalise une modification du calendrier de production.

12. En base 1955, l'ippap est un indice de Paasche. Les coefficients de pondération correspondent au produit des prix de l'année courante par les quantités moyennes de cette année et des quatre précédentes.



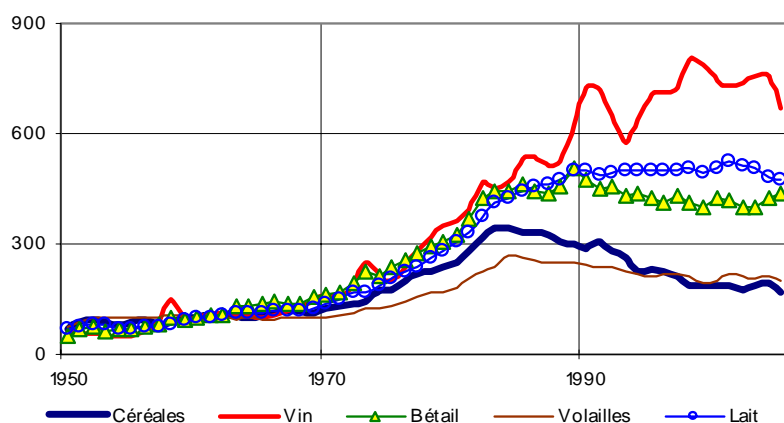
*Les regroupements* - Les indices rétopolés s'apparentent à des indices-chaînes de Laspeyres. A l'intérieur de chaque chaînon quinquennal, on assure une cohérence entre la base de pondération et la référence des prix, ce qui exclut de plaquer la structure actuelle de la production sur les bases antérieures. On ne calcule donc pas les indices des regroupements par moyenne des indices élémentaires rétopolés, pondérée par des coefficients de la base la plus récente, mais on les rétopole comme les postes élémentaires.

Les ensembles successifs de coefficients de pondération mettent en lumière le recul à long terme des produits de l'élevage à l'exception des volailles, l'accroissement du poids du vin et des fruits et légumes. Il faut toutefois relativiser les comparaisons car les coefficients de pondération sont repris des Comptes de l'agriculture dont la couverture de l'activité agricole a subi à plusieurs reprises de légers changements.

Une analyse sur longue période n'a pas la cohérence d'une étude portant sur une période courte. Le passage d'un soutien des prix par le biais de l'intervention, vers des aides aux revenus découplées de la production, affaiblit la portée d'une analyse des produits bénéficiant d'une Organisation commune de marché puisque la baisse des prix qui s'ensuit ne correspond pas à un recul de la contrepartie de l'activité productrice. De plus, le blé, les pommes de terre, le poulet ou les tomates d'aujourd'hui, ne sont pas les mêmes que ceux commercialisés il y a cinquante ans et l'évolution des prix répercute ces mutations. Reflétant l'apparition successive de produits nouveaux, le poste  *pomme de terre de conservation*  actuellement calculé sur dix variétés, en couvrait cinq en base 1995 et s'appuyait sur la seule  *Bintje*  et les primeurs jusqu'en base 1980. De plus, en base 1990, on retenait les prix relevés au stade expédition<sup>13</sup> par le Service des nouvelles des marchés (SNM) du ministère de l'agriculture. En base 1995, on a sélectionné un échantillon de prix au stade production<sup>14</sup> tandis qu'en base 2000, devant la raréfaction de celles-ci, conséquence de la mutation des filières, on est revenu aux cotations au stade expédition. Il en est de même des céréales pour lesquelles en base 1990, on avait utilisé des prix rendu silo avant de s'appuyer en base 1995 sur les prix de marché observés à un stade ultérieur des filières de commercialisation<sup>15</sup>.

Les indices de l'année 1949 s'établissent entre 7 et 37 en base 2000 selon qu'ils ont subi une augmentation forte (veau de boucherie) ou modérée (volaille) entre ces deux années.

**Graphique 1. Indices des prix agricoles rétopolés (année 1960 = 100)**



Source : Insee

L'évolution des prix agricoles a connu trois périodes nettement contrastées.

- Durant les années cinquante et soixante, passé un début inflationniste, les prix agricoles progressent modérément, en moyenne de 4,1% par an avec un recul annuel moyen de 0,5% entre 1952 et 1966 pour les prix de la volaille.
- L'augmentation s'accélère à partir de 1970, à l'image de l'ensemble des prix. Les prix agricoles progressent de 6,7% annuellement jusqu'au milieu des années quatre-vingt en particulier les vins de qualité et les fruits qui s'accroissent de 9,2%. C'est toutefois au milieu des années 1970 que le pouvoir d'achat des prix agricoles commence à reculer.

13. A la sortie de la zone de production

14. Départ exploitation

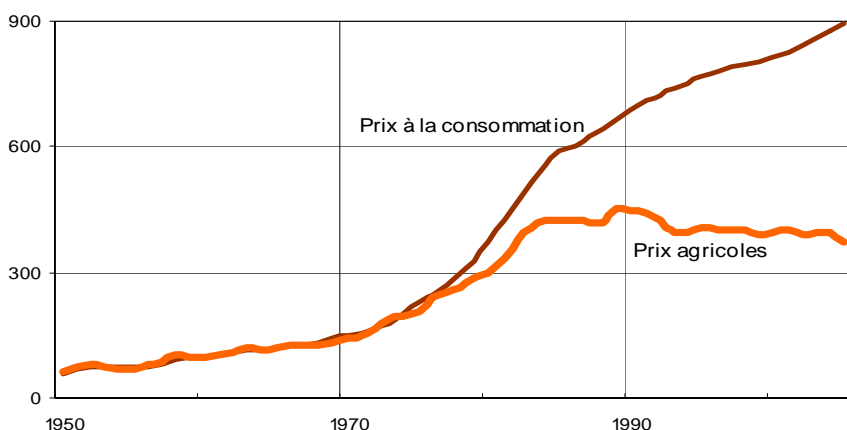
15. Rendu Rouen, départ Eure et Loir ...

- Entre 1986 et 2005, les prix reculent de 1,4% par an. La contraction est brutale de 1989 à 1994 (-2,7% par an), plus lente ensuite. On remarque l'évolution des céréales (-4,4% annuellement), du tournesol (-5,2%) et du pois protéagineux (-6,1%) tandis que la pomme de terre poursuit seule sa croissance (+0,7% par an).

Durant ces 56 années, les prix des veaux de boucherie se sont annuellement accrus de 4,9% en moyenne, un peu plus que ceux des pommes de terre (+3,9%), des gros bovins (+4,2), des vins (+4,2%), des ovins (4,3%) et du lait (+3,5%). Les prix des céréales se sont accrus plus modérément (+1,6% pour le blé et +2,1% pour l'orge de mouture). Il en est de même des porcs (+2,6%) et des volailles (+1,8%). Dans le même laps de temps, les prix à la consommation ont progressé de 5,2% en moyenne annuelle.

Une mise en regard de l'indice des prix agricoles à la production (hors fruits et légumes) et de l'indice des prix à la consommation, tous deux convertis en référence 1960, met en évidence une progression parallèle jusqu'au milieu des années soixante-dix, suivie d'une progression plus lente des prix agricoles précédant le recul des années quatre-vingt dix.

**Graphique 2. Prix agricoles et prix à la consommation (année 1960 = 100)**



Source : Insee

L'indice général a toutefois une portée limitée car l'éventail des ventes de chaque agriculteur est restreint. L'analyse globale masque des disparités entre les différents marchés.

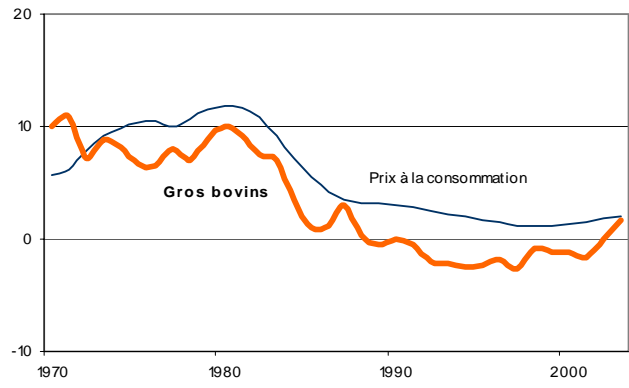
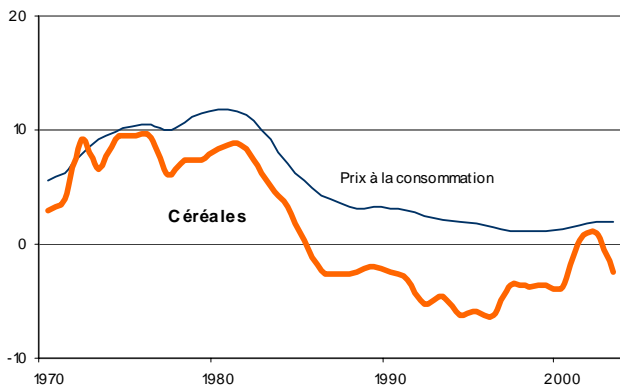
Pour détailler les évolutions, on a raisonné en glissement annuel depuis 1970, date à laquelle tous les regroupements sont représentés et lissé les indices (mm5) pour s'affranchir des turbulences localisées. Les graphiques ci-dessous retracent donc les variations annuelles des indices (le trait fin figure l'évolution des prix à la consommation).

Une vue d'ensemble montre deux grands types de profils.

- Les produits dont les prix ont constamment pris du retard sur les prix à la consommation
- Ceux qui ont évolué au voisinage des prix à la consommation.

Le premier groupe comprend les céréales, fleurs coupées, betteraves, protéagineux, oléagineux, semences ainsi que le bétail, les volailles et le lait.

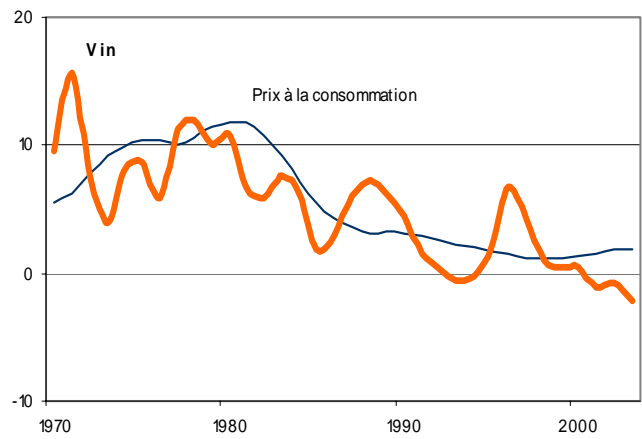
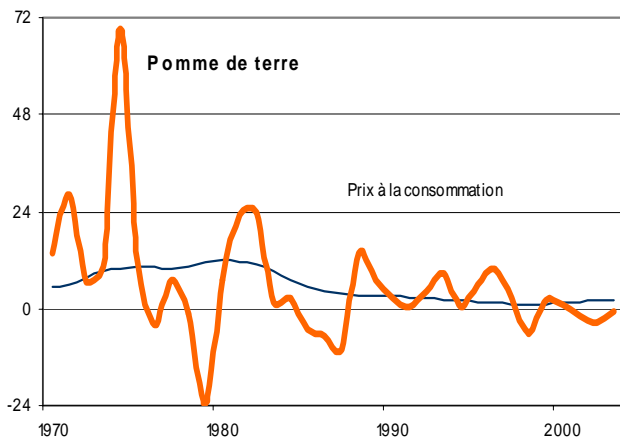
**Graphiques 3 et 4. L'indice des prix des céréales et des gros bovins en glissement annuel (mm5)**



Source : Insee

En revanche, les fruits et les légumes ainsi que les vins, particulièrement les vins de qualité ont vu leur prix progresser au voisinage des prix à la consommation.

**Graphiques 5 et 6. L'indice des prix de la pomme et du vin en glissement annuel (mm5)**



Source : Insee

o o  
o

Cet exposé d'ensemble nous conduit vers la présentation des solutions spécifiques, adoptées en base 2000 dans les différents secteurs agricoles.